

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 octobre 2024

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 11/10/2024

Présents : 11

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 9

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Marie-Pierre PONS, Jacques SOULIGNAC, Marc FIDEL, Bernard VINCHES

Représentés : Daniel BARTHES par Francis BOUTES, Josian CABROL par Jacques SOULIGNAC, Audrey IMBERT par Jean ARCAS, Jean-Louis LAFAURIE par Christian BIES, Pierre MATHIEU par Christian BIES, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS, Pierre POLARD par Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR par Francis BOUTES, Alain MOULY par Jean ARCAS

Présents non votants :

Excusés : Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL

Absents :

Objet: Politiques contractuelles - Délégation de signature - Programme LEADER 2023-2027

Dans le cadre du programme FEADER LEADER 2023-2027, le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est la structure porteuse du Groupe d'Action Locale du territoire.

A ce titre, le président du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est responsable du portage juridique, administratif et financier du GAL. Il est autorisé, par délibération du 26/07/2024, à signer les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GAL. Il peut déléguer sa signature au président du GAL pour tout ou partie de ces actes.

Le GAL a été installé le jeudi 3 octobre 2024. Monsieur Francis BOUTES a été reconduit à la présidence du GAL.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la délégation de signature à Monsieur Francis BOUTES, de l'ensemble des actes juridiques, administratifs et financiers du GAL.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve la délégation de signature à Monsieur Francis BOUTES de l'ensemble des actes juridiques, administratifs et financiers du Groupe d'Action Locale.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 18 octobre 2024

Le Président,
Jean ARCAS

